



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

**Arrêté du 15 juin 2022 fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants
pour le second tour des élections législatives du 19 juin 2022
dans le département de la Haute-Garonne**

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du
Mérite,

Vu le code électoral, notamment ses article L.162 et R.101 ;

Vu le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour les élections des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté du 5 mai 2022 fixant les délais de dépôt des déclarations de candidatures et les dates de remise, par les candidats, à la commission de propagande, des circulaires et bulletins de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;

Vu les dépôts de déclarations de candidatures effectués à la préfecture de la Haute-Garonne pour le second tour de scrutin du 19 juin 2022 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

Arrête :

Art.1 : La liste des candidats et de leurs remplaçants pour le second tour de scrutin des élections législatives du 19 juin 2022 dans le département de la Haute-Garonne est arrêtée telle qu'elle figure en annexe du présent arrêté.

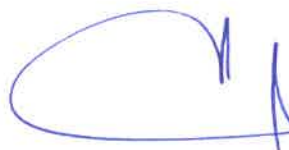
Art. 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse (68, rue Raymond IV - B.P. 7007 - 31068 Toulouse Cedex 07).

Le Tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le lien <https://www.telerecours.fr.augue>.

Art. 3 : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne.

Fait à Toulouse, le 15 juin 2022

Pour le préfet
et par délégation :
Le secrétaire général,



Serge JACOB

Annexe à l'arrêté du 15 juin 2022 fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le second tour des élections législatives du 19 juin 2022 dans le département de la Haute-Garonne

	N° d'ordre	Candidat	Remplaçant
1^{ère} circonscription	1	M. BAUDIS Pierre	Mme COUSIN Dalila
	9	M. CLOUET Hadrien	Mme COMBES Aline
2^{ème} circonscription	5	M. LAGLEIZE Jean-Luc	Mme LEROY Laurence
	13	Mme STAMBACH-TERRENOIR Anne	M. CADIEU Julien
3^{ème} circonscription	3	Mme ROBY Agathe	M. TARAVELLA Aurélien
	4	Mme VIGNON Corinne	M. TERRAIL-NOVES Vincent
4^{ème} circonscription	8	M. PIQUEMAL François	Mme SCAMPA Victoria
	13	Mme CONSTANS Marie-Claire	M. PEDOUSSAUT Thomas
5^{ème} circonscription	5	Mme ESPAGNOLLE Sylvie	M. DE FIGUEIREDO Franck
	8	M. PORTARRIEU Jean-François	Mme GAYRAUD Isabelle
6^{ème} circonscription	3	M. Fabien JOUVÉ	Mme RENAUD Clémentine
	7	Mme IBORRA Monique	M. LAMY Thomas

	N° d'ordre	Candidat	Remplaçant
7^{ème} circonscription	2	Mme TOUTUT-PICARD Elisabeth	M. PINCHOT Jean-Luc
	4	M. BEX Christophe	Mme LOILLIER Yacina

	N° d'ordre	Candidat	Remplaçant
8^{ème} circonscription	1	M. AVIRAGNET Joël	Mme UCHAN Marie-Claire
	5	M. DELCHARD Loïc	M. GAUDIN Vincent

	N° d'ordre	Candidat	Remplaçant
9^{ème} circonscription	4	Mme ARRIGHI Christine	Mme MARTIN Myriam
	5	Mme MÖRCH Sandrine	M. FERJANI Borhane

	N° d'ordre	Candidat	Remplaçant
10^{ème} circonscription	1	Mme ASSIER Alice	M. NEVEU Bernard
	13	Mme FAURE Dominique	M. ESQUENET-GOXES Laurent